

Mobiliser du financement privé : Et pourquoi ne pas développer une stratégie de mécénat territorial !!

Pourquoi cette session ?

Pour assurer la mise en œuvre de projets sur les territoires, la combinaison de fonds publics et de fonds privés est une approche utilisée de plus en plus fréquemment par les acteurs du développement territorial. La mobilisation de fonds portés par des fondations, le crowdfunding... sont des possibilités existantes que nous avons explorées dans de précédentes webconférences.

Le mécénat territorial constitue aujourd'hui une forme de mobilisation de fonds privés mise en œuvre par un nombre croissant de collectivités. Mais qu'est-ce que le mécénat et en quoi est-ce différent des autres formes de financements, comment et pourquoi s'engager dans une démarche de ce type ?

Cap Rural a sollicité l'intervention de la ville de Romans-sur-Isère pour ouvrir la réflexion sur le mécénat territorial et explorer les opportunités qu'il peut offrir dans le cadre du développement des territoires ruraux. Pour cette première session d'exploration, les grands principes du mécénat (définition, notion d'intérêt général, cadre juridique...) seront présentés et l'expérience concrète d'un territoire permettra d'alimenter et /ou d'initier des réflexions sur vos territoires.

Une session pour qui ?

Cette webconférence est destinée aux acteurs des territoires, agents de développement, élus, en questionnement sur la recherche de financements privés et de partenariats avec des acteurs locaux.

Programme

Dans le cadre d'une intervention de la chef de projet mécénat de la ville de Roman-sur-Isère, la webconférence s'organisera en deux temps :

Une intervention

- Qu'est-ce le mécénat :
 - .sa définition, ses principes (l'intérêt général et la gestion désintéressée...)
 - .ses différentes formes (mécénat financier, mécénat en nature)
 - .ses types de gestion (directe ou indirecte)
 - .le régime fiscal
- Présentation de l'expérience de la Ville de Romans-sur-Isère :
 - .origines de la démarche,
 - .stratégie de la ville de Romans-sur-Isère en la matière
 - .dispositif opérationnel et modalité de mise en œuvre,
 - .finalités et perspectives
- Les intérêts et limites d'une démarche de mécénat territorial

Un temps d'échange avec l'intervenant

- Vos questions et réflexions

Intervenants

- **Intervenant** : Marion GUERIN, chef de projet Mécénat à la ville de Romans-sur-Isère
- **Animateur** : Jean Philippe JAMOT, Chargé de mission Cap Rural, Dynamiques entrepreneuriales de création d'activités – Ingénierie financière des projets

En pratique

- Le mardi 21 mars 2017 de 10h à 12h en webconférence
- 12 participants maximum. Date limite d'inscription : 10 mars 2017
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Jean Philippe Jamot, 04 75 80 16 06/ 06 80 82 45 47 agriruralite@caprural.org